



Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

Franck PAUL

Commissaire aux comptes

Jean-François HUOT

Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2019

**A l'Assemblée générale du Comité
Départemental de Haute Saône
de la Ligue contre le Cancer
5 Rue Jean Bernard Derosne
70 000 VESOUL**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de l'association Ligue Contre le Cancer – Comité Départemental de Haute-Saône,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Ligue Contre le Cancer – Comité Départemental de Haute-Saône relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires et légaux.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Froideconche, le 24 mars 2020

Le Commissaire aux comptes,

MCH Auditeurs

Jean-François HUOT



Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019 à 12-2019			01-2018 à 12-2018
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		7.844,55	7.317,16	527,39	868,83
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7.844,55	7.317,16	527,39	868,83
Participations		20.000,00		20.000,00	
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		20.000,00		20.000,00	
ACTIF IMMOBILISE		27.844,55	7.317,16	20.527,39	868,83
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances		29.204,08		29.204,08	47.809,89
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CREANCES		29.204,08		29.204,08	47.809,89
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		436.000,32		436.000,32	445.539,40
TRESORERIE		436.000,32		436.000,32	445.539,40
ACTIF CIRCULANT		465.204,40		465.204,40	493.349,29
Charges constatées d'avance		2.862,08		2.862,08	841,84
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		495.911,03	7.317,16	488.593,87	495.059,96
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A REALISER					

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2018	01-2018	à 12-2018
Fonds associatifs sans droits de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Fonds de Réserves Générale			390.445,88		191.198,08
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00		0,00
Réserves réglementées			0,00		0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			28.000,00		28.000,00
Report à nouveau			0,00		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			36.103,12		109.247,80
Fonds associatifs avec droits de reprise			0,00		0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS ASSOCIATIF			454.549,00		413.445,88
Produit émissions titres participation			0,00		0,00
Avances conditionnées			0,00		0,00
AUTRES FONDS PROPRES			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			690,00		308,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			690,00		308,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement			0,00		0,00
Fonds dédiés sur autres ressources			0,00		0,00
FONDS DEDIES			0,00		0,00
Emprunts obligataires convertibles			0,00		0,00
Autres emprunts obligataires			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)			0,00		0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			0,00		0,00
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			26.330,66		21.714,33
Dettes sociales			6.130,99		4.247,38
Dettes fiscales			623,22		747,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			270,00		49.597,37
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
AUTRES DETTES			33.354,87		76.306,08
DETTES			33.354,87		76.306,08
Produits constatés d'avance (1)			0,00		0,00
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			488.593,87		495.059,96
ENGAGEMENTS DONNES			0,00		0,00
(1) dont à moins d'un an					
(2) concours banca courants, soldes cr.					
(3) dont emprunts participatifs					
TOTAL GÉNÉRAL			- 488.593,87		- 495.059,96

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Ventes de marchandises			500,00		400,00	0,00
Production vendue biens			0,00		0,00	0,00
Production vendue services			8.174,50		6.838,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION			8.674,50		7.238,00	0,00
Production stockée			0,00		0,00	0,00
Production immobilisée			0,00		0,00	0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE			0,00		0,00	0,00
Subvention d exploitation			3.676,00		4.377,00	0,00
Reprise amortissements provisions & charges			308,00		22.949,42	0,00
Transfert de charges			0,00		1.090,04	0,00
Autres produits			291.722,37		444.322,48	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			295.706,37		472.738,94	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			304.380,87		479.976,94	0,00
Achats de marchandises			938,68		673,06	0,00
Variation de stock (marchandises)			0,00		0,00	0,00
Achats mat. prem & prest services			28.343,63		28.162,49	0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)			0,00		0,00	0,00
ACHATS			29.282,31		28.835,55	0,00
Services extérieurs & autres (a)			32.055,27		33.470,18	0,00
SERVICES EXTERIEURS			32.055,27		33.470,18	0,00
Impôts taxes & versements assimilés			136,22		159,00	0,00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			136,22		159,00	0,00
Salaires & traitements			26.003,99		43.792,38	0,00
Charges sociales			6.850,54		11.685,27	0,00
FRAIS DE PERSONNEL			32.854,53		55.477,65	0,00
Dotations aux amortissements / immobilisations			341,44		482,42	0,00
Dotations provisions sur immobilisations			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges			690,00		308,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS			1.031,44		790,42	0,00
Autres charges d'exploitation			175.209,08		164.543,13	0,00
AUTRES CHARGES			175.209,08		164.543,13	0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			270.568,85		253.275,93	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			33.812,02		126.701,01	0,00
Produits financiers de participations			0,00		0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés			2.778,10		3.134,79	0,00
Reprises s/provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
Différence positive de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			2.778,10		3.134,79	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			2.778,10		3.134,79	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			36.590,12		199.835,80	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			0,00		0,00	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00		0,00	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			0,00		0,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			0,00		0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			0,00		0,00	0,00

Exercice du 01-01-2019 au 31-12-2019

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2019	à 12-2019	01-2018	à 12-2018	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs			0,00		0,00	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées			0,00		0,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES			0,00		0,00	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			487,00		588,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			36 103,12		-199 247,80	0,00
Resultat a corriger			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			3 250,81		1 037,40	0,00
Prestations en nature			2 345,87		1 688,73	0,00
Dons en nature			428,60		318,10	0,00
TOTAL PRODUITS			6 025,28		3 044,23	0,00
Secours en nature			151,00		151,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			2 623,47		1 855,83	0,00
Personnel bénévole			3 250,81		1 037,40	0,00
TOTAL CHARGES			6 025,28		3 044,23	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			0,00		0,00	0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier			0,00		0,00	0,00